



**HAL**  
open science

## Derrière les murs ... Pratiques d'occultation et jeux triangulaires

Philippe Combessie

► **To cite this version:**

Philippe Combessie. Derrière les murs ... Pratiques d'occultation et jeux triangulaires. Anne Monjaret. Carrières, Presses universitaires de Paris Nanterre, pp.229-252, 2019, 978-2-84016-335-0. hal-02332271

**HAL Id: hal-02332271**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02332271>**

Submitted on 24 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Derrière les murs... Pratiques d'occultation et jeux triangulaires

À la mémoire de Jean Claude Combessie (1937-2010),  
ainsi que de Claude Fangeron (1932-2010),  
Robert Castel (1932-2013)  
et Anne-Marie Marchetti (1949-2000).

*En adoptant le point de vue de l'analyste, je m'oblige (et m'autorise)  
à retenir tous les traits qui sont pertinents du point de vue de la sociologie,  
c'est-à-dire nécessaires à l'explication et à la compréhension sociologiques,  
et ceux-là seulement<sup>1</sup>.*

Qu'ont en commun les prisons et les comportements sexuels ? En dehors du fait que tous deux ont marqué la carrière de Michel Foucault, il me semble que deux traits spécifiques les caractérisent.

Le premier est que l'un et l'autre sont situés dans l'espace. Ils n'existent pas *in abstracto*, ils ont même besoin d'un périmètre spatial parfois conséquent pour se développer : quelques mètres carrés pour une étroite charnelle, plusieurs hectares pour un établissement pénitentiaire moderne – sans compter la zone qui les entoure, qui constitue parfois un véritable *no man's land*. Dans les deux cas, même si des raisons différentes sont à mobiliser pour l'expliquer, ce périmètre se trouve marqué, voire stigmatisé, par les activités qui y prennent place.

L'un des corollaires de cette stigmatisation introduit la seconde caractéristique qui réunit prisons et comportements sexuels : le fait qu'ils semblent voués à être tenus à l'écart, à demeurer dans l'ombre. On peut même dire qu'ils constituent une part obscure des relations sociales et, lorsqu'on en parle, c'est en général de façon détournée, euphémisée ou au contraire exagérée.

Pour saisir au mieux les dynamiques qui arment cette mise en perspective, il peut sembler pertinent de procéder à une analyse chronologique de la façon dont j'ai été

1. BOURDIEU Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004, p. 11-12.

amené à structurer mes travaux. Comme dans certains films de Stanley Kubrick ce texte est constitué de séquences articulées entre elles de façon plus implicite qu'explicite. Dans la première, intitulée « Imprégnations », j'essaie de récapituler les éléments qui, au cours de mon enfance, de mon adolescence et de ma vie de jeune adulte, ont constitué les sources de mes inspirations et de mes orientations ultérieures.

Ensuite, sous le titre « Restitutions », je présente la façon dont il me semble possible de lire mon parcours professionnel. Cela fait plus de quinze ans que j'ai soutenu mon mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, où je m'étais livré, pour la première fois, à un exercice similaire. Depuis 2003, après un intérêt scientifique entièrement tourné vers les hauts murs des prisons françaises, j'ai entamé, en parallèle<sup>2</sup>, un nouveau champ d'investigations, autour de comportements sexuels hétérodoxes. J'esquisse, dans ces « Restitutions », une analyse de mon cheminement en interrogeant, en creux, les voies que je n'ai pas suivies, bien qu'elles aient pu paraître probables, voire, à certains moments, prometteuses.

Je présente enfin, sous le titre « Projections », les pistes que j'envisage de suivre pour rassembler ce qui est éparé dans mes travaux. J'y projette le développement de quelques questions en suspens dans mes recherches, tant il est vrai qu'une carrière est tout autant un cheminement passé qu'un questionnement vers l'avant, qui porte donc sur l'importance des dynamiques d'occultation, dans le cadre d'interactions qu'il me semble pertinent d'analyser dans leur aspect triangulaire. L'analyse des triades est déjà bien connue des sociologues, notamment depuis les analyses proposées par Georg Simmel<sup>3</sup>, approfondies, quelques années plus tard, par Theodore Caplow<sup>4</sup> ; la spécificité de l'approche que je propose consiste à l'articuler avec le concept foucauldien d'hétérotopie. On assiste, dans l'Occident contemporain, à un brouillage des clivages traditionnels entre les domaines privé et public ; les injonctions, directes ou indirectes, à la transparence, n'en sont que plus difficiles à saisir ; d'où l'importance de l'analyse de la façon dont certains pans de nos existences sont maintenus dans l'ombre, au moyen, notamment, de clivages spatiaux ou temporels qui servent à la fois de balises et de frontières.

2. Je n'ai pas pour autant abandonné les analyses de la prison : en 2018 paraissait la 4<sup>e</sup> édition de *Sociologie de la prison* (La Découverte, « Repères ») où j'ai notamment introduit une analyse des phénomènes récents de radicalisation en milieu carcéral ; et, en 2019, je commence une nouvelle recherche concernant le cancer en prison (avec Myriam Joël et Vincent Rubio).

3. SIMMEL Georg, « La détermination quantitative du groupe », in *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, « Quadrige », 1999 [1908], p. 81-159.

4. CAPLOW Theodore, *Deux contre un. Les coalitions dans les triades*, Paris, ESF éditeur, 1984 [1968].

## IMPRÉGNATIONS

*Le soleil de Séville et l'ombre de la Casa de Velázquez*

J'avais 8 ans lorsque mon père a invité son épouse et ses enfants à le suivre en Andalousie, pendant deux ans, sur ce qui constituait le terrain de la thèse qu'il commençait sous la direction de Georges Balandier. C'était en 1969, il participait à l'un de ces programmes de recherche pluridisciplinaires d'alors, développé autour de trois villages de la province de Séville, sous l'égide de la Casa de Velázquez. L'année précédente, il s'était acheté deux instruments qui avaient fasciné l'enfant que j'étais : un magnétophone à cassettes et une calculatrice. J'avais déjà remarqué ses premiers outils apportés à la maison : les fiches mécanographiques, à perforer avec une espèce de pince à tiercé et qu'on triait ensuite à l'aide de fines aiguilles d'une vingtaine de centimètres. Mais le magnétophone et la calculatrice, aussi rares que chers à l'achat, revêtaient l'un et l'autre, pour moi, un caractère magique. À Séville, fréquentant peu les Espagnols de mon âge, je vivais surtout avec les adultes, des chercheurs français expatriés qui œuvraient dans le cadre d'une collaboration interdisciplinaire : anthropologie avec Jean-Luc Jamard, géographie avec Michel Drain, archéologie avec Michel Ponsich, j'en oublie sans doute<sup>5</sup>. Je découvrais aussi leur terrain d'investigation : la campagne sévillane ; j'ignorais que le coton poussait sur des arbustes et qu'il fallait le récolter, j'ignorais qu'on élevait des taureaux pour ensuite les combattre dans des arènes. Ce sont là des souvenirs d'enfance, dont je constate rétrospectivement qu'ils ont marqué en moi l'idée qu'une recherche est ancrée dans un territoire plus ou moins exotique – même s'il s'agit pourrait-on dire d'un « exotique proche » – et qu'il est possible, si ce n'est souhaitable, d'articuler différentes disciplines et d'associer des analyses de types de données variées : statistiques, entretiens, photos, documents.

J'avais 20 ans lorsque mon père a soutenu sa thèse pour le doctorat d'État développée à partir de cette enquête menée douze ans plus tôt ; je me souviens l'air sévère et le crâne rasé de Georges Lautmann, qui présidait le jury, et son insistance à souligner les connotations agressives, si ce n'est guerrières, du mot « protagonistes ». J'étais loin d'imaginer, en 1981, que mes pas allaient petit à petit rejoindre ce chemin auquel ma prime jeunesse semble m'avoir prédisposé.

5. En dehors des chercheurs impliqués dans les programmes de la Casa de Velázquez, nous recevions des visites de collègues français, anciens condisciples de mes parents (Jean-Claude Chamboredon, Serge Hermine, Michel Pialoux) ou de générations légèrement décalées (Pierre Bourdieu, plus âgé ; Anne Cadoret, plus jeune). Nous recevions aussi quelques étudiants espagnols ; l'un d'eux, Paco Moreno, alors collaborateur de mon père et de Jean-Luc Jamard, est devenu un ami – depuis quelques années, je retourne à Séville régulièrement.

Il faut remonter plus loin encore dans mon enfance, avant ce séjour à Séville, pour comprendre ce qui deviendra mon positionnement scientifique singulier autour de l'objet sociologique qui, ultérieurement, m'a permis de me faire un prénom.

*Un membre de la famille... dont on ne parlait guère*

Le 3 novembre 1967, un condamné à perpétuité se cachait dans la malle d'un voisin de cellule en fin de peine et s'évadait de l'établissement pénitentiaire de l'Île de Ré. Le plan *Rex* était déclenché, et il avait, d'après la presse, « toutes les polices de France à ses trousses » ; *Paris Match* lui consacre six pages<sup>6</sup>. Je n'avais que 6 ans et mes souvenirs ont sans doute été altérés par la suite de cette histoire hors du commun. De ces jours d'hiver 1967-68, je garde en souvenir le ballet de policiers devant le domicile de mes grands-parents chez qui résidait alors une cousine de ma mère, compagne de cet évadé promu « ennemi public<sup>7</sup> ».

Est-il besoin de préciser qu'avant cette évasion spectaculaire, on ne parlait guère de lui lors des réunions de famille ? Apprendre son existence de façon aussi extraordinaire lui conférait, dans mon imagination, un caractère à la fois inquiétant et flamboyant. Entre une grand-mère marseillaise qui m'emmenait régulièrement au Château d'If avec mes cousins, un grand-père prénommé Edmond, et là, un « oncle par alliance<sup>8</sup> » qui « se faisait la belle » d'une île d'où personne ne s'était évadé, je baignais dans le romanesque. La prison était lointaine, mythique, terre de légendes et d'aventures. C'était une évasion à l'ancienne, comme Casanova, comme Edmond Dantès. Il avait repéré que les malles des détenus libérés n'étaient pas fouillées. Pendant huit mois, il a fait trois heures de yoga chaque jour dans sa cellule, et, le vendredi 3 novembre 1967, s'est glissé dans une de ces cantines, en retenant son souffle. Le froid, les effets transbahutés, le bateau vers La Rochelle... Quelques heures plus tard, il respirait l'air libre. Malgré plus de 100 000 hommes à sa recherche, il parvint à gagner l'étranger. Il s'installa dans un pays où il ne risquait pas d'être arrêté et extradé vers la France, y fut bientôt rejoint par son épouse et ses enfants (mes cousins).

6. LAGACHE Jean et AZOULAY Claude, « L'évadé de l'Île de Ré », in *Paris Match*, 1968, n° 984, p. 44-49.

7. C'est ainsi qu'il est encore présenté en 1970 dans le film de Jean-Pierre Melville *Le Cercle rouge*.

8. Cet homme était donc le mari d'une cousine de ma mère. Alors que, lorsqu'il parlait de mes grands-parents, il les désignait comme « oncle » et « tante », jamais, dans la famille, les adultes ne le désignaient lui-même en termes de lien de parenté. Mes parents parlaient de ses enfants, en revanche, comme de mes « cousins » ; voilà pourquoi, dans ce texte, pour simplifier, il me paraît pertinent de le désigner comme « oncle par alliance » – il s'agit sans doute de ce qu'on appelle dans certains milieux un oncle « à la mode de Bretagne ».

Il bénéficia, peu de temps après, d'une amnistie. Lorsque j'ai compris, quelques années plus tard, les implications de cette décision – politique – au demeurant exceptionnelle et qui a pu paraître étonnante dans la mesure où sa condamnation était liée à un homicide volontaire avec préméditation, je n'ai pas manqué d'être troublé. Ainsi donc un comportement, en l'occurrence délibéré et violent, pouvait être l'objet d'une réprobation publique solennellement manifestée par une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité... puis être considéré comme plus acceptable, quelques années plus tard, compte tenu du contexte de l'époque<sup>9</sup>. Je découvrais le sens, avant d'en connaître les mots, de cette formule de Montesquieu : « La nature des lois humaines est d'être soumises à tous les accidents qui arrivent et de varier à mesure que les volontés des hommes changent<sup>10</sup>. »

Si je reprends maintenant le cours de ma vie d'enfant, au retour de Séville, j'avais donc 10 ans lorsque mes parents, en 1971, ont acheté un petit pavillon en région parisienne, à Fresnes. Le terrain était moins cher qu'à Antony, commune limitrophe pourtant plus éloignée de Paris ; j'en ai analysé les raisons dans ma thèse : ce bas prix est imputable à la présence de l'établissement pénitentiaire tellement stigmatisant que les élus municipaux avaient essayé, dans les années 1920, de débaptiser leur commune – refus du Préfet. Chaque été, en donnant mon adresse aux ami.e.s de rencontre, je ressentais les effets de cette stigmatisation : j'habitais Fresnes, mon père était-il au moins du « bon » côté des barreaux ? Quel était donc ce « bon » côté ?

Un jour, un camarade de classe m'a invité chez lui, il habitait « sur le domaine » m'avait-il dit ; on était en vélo, je l'ai suivi. J'avais 11 ans, j'entrais pour la première fois dans une enceinte pénitentiaire. Son père était « maton », je l'ignorais, comme tous nos camarades de classe – il est certaines professions qui semblent devoir demeurer dans l'ombre. J'y retournai régulièrement, à la fois parce que j'appréciais ce camarade, et puis sans doute par une forme de fascination pour ces murs.

Depuis mon enfance, j'avais donc une proximité double, et donc trouble, avec l'univers carcéral ; j'avais des proches de chacun des deux côtés de cet espace dramatiquement scindé, clivé par l'ordre social contemporain qui édifie, à travers la prison, une barrière drastique entre le bien et le mal. Que penser de cette dichotomie qu'institue la prison en ne faisant pourtant que matérialiser une décision judiciaire ?

Je parlais de clivage terrible : ces deux hommes, mes premiers contacts d'enfant avec la prison, sont décédés, et tous deux de mort violente. Le surveillant

9. Dans le cas qui concerne le conjoint de la cousine de ma mère, il s'agissait de faits liés à la guerre d'Algérie.

10. MONTESQUIEU (Charles de SECONDAI, baron de), *De l'Esprit des lois*, Paris, Garnier, 1973 [1748], p. 61.

pénitentiaire, le père de mon camarade de classe, a été retrouvé pendu<sup>11</sup>. Quant à mon oncle par alliance, cet ancien condamné à la prison à perpétuité, on l'a retrouvé inanimé, dans la nuit du 7 janvier 1996, sur une petite place de Toulouse qu'il appelait « mon village », le cœur traversé d'une balle de revolver. L'enquête a conclu à un suicide<sup>12</sup>. Il avait été une seconde fois incarcéré en 1983, pour une tout autre affaire, puis libéré en 1991 après huit ans de réclusion particulièrement sévère ; « on ne fait pas de cadeaux à un ancien évadé » me confiait-il à sa sortie<sup>13</sup>. Dans un cas comme dans l'autre, il me semble probable que ces morts dramatiques sont en partie imputables à ce que constitue, dans nos sociétés, l'enfermement carcéral. Une violence omniprésente, qui s'insinue dans les pores de la peau ; celle des justiciables détenus bien sûr, mais aussi de tous ceux qui les approchent, pour quelque raison que ce soit (familiale, amicale, professionnelle, ou simple voisinage).

### *D'île en île, pendant dix ans*

J'ai quitté la commune de Fresnes à 18 ans et n'ai plus approché une prison pendant une décennie. Peut-être était-ce le temps nécessaire pour me démarquer d'avec cet objet stigmatisant, et l'appréhender, non plus en neveu de détenu « ennemi public en cavale », non plus en copain d'un fils de maton, non plus en riverain... mais, de manière tout aussi délicate peut-être, en socio-anthropologue qui essaie de tenir à distance les logiques trop dichotomiques.

Après mon baccalauréat, à la surprise de mes parents, j'ai interrompu mes études, suis parti faire douze mois de service militaire comme instructeur de plongée, puis ai développé divers petits boulots et activités plus ou moins lucratives : radio « libre<sup>14</sup> », théâtre, parfumerie, photographie, cinéma... Après avoir cédé une

11. On connaît l'importance du risque suicidaire des métiers de la police, moins celui des surveillants pénitentiaires pourtant plus fort mais qui se trouve masqué, sans doute, par celui des détenus. Une étude portant sur la période 2005-2010, conclut à un risque accru de +31 % par rapport à la population ordinaire (après redressement en termes de genre et d'âge) et encore de +16 % par rapport aux fonctionnaires de police (ENCRENAZ Gaëlle, MIRAS Alain et LAGARDE Emmanuel (dir.), *Étude-action sur la prévention du suicide des surveillants pénitentiaires*, rapport de recherche pour l'administration pénitentiaire (non publié), Inserm, 2011).

12. Une recherche qui porterait sur tous les suicides en interrogeant la présence, ou non, d'un passage en prison de la personne qui s'est donné la mort, si elle était réalisable, permettrait d'analyser l'influence du stigmate prison qui ne disparaît pas une fois que la personne détenue a quitté la détention.

13. Il faisait alors référence à une permission de sortie qu'il avait sollicitée pour assister aux obsèques de son fils aîné, décédé du sida – permission qui lui a été refusée ; seule concession : il aurait pu s'y rendre sous bonne garde et menotté. Il a refusé.

14. En 1981, j'étais un des premiers animateurs de *Carbone 14*, station de la bande FM qui s'est notamment rendue célèbre pour avoir diffusé en direct des ébats sexuels.

entreprise commerciale que j'avais créée deux ans auparavant, je suis parti, en 1985, travailler pour le Club Méditerranée, d'abord comme photographe (sous-marin et terrestre) puis comme organisateur d'excursions. J'ai découvert des mœurs qu'on pourrait qualifier de relâchées – mais qui n'en restaient pas moins relativement discrètes. Puis j'ai vécu, en direct, l'arrivée de la prévention du sida dans des villages de vacances où, lors de mes débuts quelques années plus tôt, on ne se souciait guère des infections sexuellement transmissibles.

Farukolufushi est une île des Maldives longue de deux kilomètres et large de trois cents mètres ; de l'automne 1985 au printemps 1988, j'y ai passé onze mois au total, avec quelques périodes sur l'île Thulaagiri voisine, plus petite encore, presque circulaire, de moins de deux cents mètres de diamètre. Les soirées où je ne développais pas de photos étaient parfois longues ; j'ai beaucoup lu. Mon père, qui codirigeait alors avec Monique de Saint Martin le *Centre de sociologie de l'éducation et de la culture*, m'envoyait régulièrement la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* ainsi que des ouvrages publiés dans la collection « Le sens commun » ; je trouvais chez Erving Goffman des analyses qui me paraissaient particulièrement stimulantes des interactions dont j'étais à la fois le témoin et l'acteur. Les deux tomes de *La Mise en scène de la vie quotidienne* et *Asiles* m'aidaient à interpréter, certains soirs, ce que j'avais vécu les jours précédents. L'arrivée régulière de nouveaux groupes de touristes dans ces villages de vacance isolés constituait un théâtre d'observations remarquable. Des lectures de Pierre Bourdieu m'indiquèrent qu'il était possible que mon éloignement géographique et professionnel ne soit qu'un détour pour retrouver, ensuite, la voie de la reproduction sociale, avec l'illusion d'avoir « choisi » mon destin.

Après trois saisons<sup>15</sup> consécutives, j'ai repris mes études « en alternance » pourrait-on dire : six mois à l'université, puis de nouveau six mois à travailler dans un village du Club Méditerranée. J'ai continué à ce rythme jusqu'au démarrage de ma thèse de doctorat.

L'ensemble de ces expériences vécues dans l'enfance, à l'adolescence, puis comme jeune adulte, m'a conduit à accorder une attention particulière d'une part aux questions de normes et de transgressions, d'autre part à l'espace, et notamment à ses segmentations à la fois géographiques et temporelles, qui constituent souvent des formes d'îlots méconnus, objets de projections d'images déconnectées des

15. Le travail au Club Méditerranée se compte en « saisons », d'une durée de cinq et sept mois. Chaque « saison » fait l'objet d'un contrat de travail spécifique. Après une première saison en Égypte, j'ai travaillé aux Maldives, puis en Espagne. C'est alors que j'ai repris mes études en licence, puis en maîtrise. Je suis ensuite reparti travailler aux Maldives, puis DESS, puis de nouveau en Espagne, puis DEA, suivies par ma dernière saison de travail au Club Med, en Tunisie.



réalités vécues mais qui en conditionnent la perception – et donc les marges de liberté des acteurs concernés. Dans tous les cas, l'importance des zones d'ombre, voire des pratiques d'occultation, était déterminante pour comprendre les interactions les plus manifestes.

## RESTITUTIONS

*Mémoires universitaires consacrés au métro parisien*

Dans mon premier travail de recherche universitaire, j'ai étudié la symbolique des affiches faisant la promotion des transports publics en Île-de-France. Sous la direction de Jacques Goimard, mon mémoire de maîtrise, soutenu en juin 1988, s'intitulait *Dans quelle mesure le discours publicitaire de la RATP peut-il être considéré comme un discours initiatique ?* J'y analysais les images de l'entrée dans les sous-sols parisiens comme la phase de marge d'une initiation tribale – celle qui est masquée, qui se déroule à l'écart du groupe explique Van Gennep – sensée conduire les passagers du métro, à travers un espace mystérieux voire magique (« ticket choc, ticket-chic ») vers un univers à la fois rassurant et porteur d'ouverture(s) au monde.

L'année suivante, admis en DESS<sup>16</sup> et recruté comme stagiaire de la RATP, je développais un mémoire intitulé *Qui sont les usagers du métropolitain ? Analyse sociologique des perceptions des UDM par les agents de la RATP* (juin 1989) étude codirigée par Anne-Marie Marchetti<sup>17</sup> et Frederik Mispelblom.

J'ai ensuite été admis au sein du DEA<sup>18</sup> *Sciences Sociales*<sup>19</sup> qui réunit des étudiant.e.s en anthropologie, géographie, histoire, sciences politiques et sociologie, et leur propose des séminaires dans ces cinq disciplines. Là, sous la direction de Marcel Roncayolo, j'ai développé une analyse des usages de l'espace dans les voitures de métro « de première classe » : ségrégation et distinction au sein d'un dispositif de transport public de masse (juin 1990). Mon mémoire a dû constituer l'une des multiples études qui ont précédé ou accompagné la suppression de ces voitures de première classe<sup>20</sup>.

16. Diplôme d'études supérieures spécialisées.

17. C'était là ma première rencontre avec cette collègue avec qui j'ai collaboré pour ce qui fut l'un de mes premiers ouvrages (MARCHETTI Anne-Marie et COMBESSIE Philippe, *La Prison dans la Cité*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996).

18. Diplôme d'études approfondies.

19. Créé par Jean-Claude Chamboredon, cohabilité par l'École des hautes études en sciences sociales (Paris) et l'École normale supérieure (Ulm).

20. J'avais développé cette recherche en 1989-1990, la suppression devint effective en 1991 dans le métro – mais pas dans les rames du réseau express régional (RER) où la première classe subsista jusqu'en 1999.

### *Quelques jours pour changer de cap*

Après trois ans de recherche universitaire consacrés à la RATP, j'ai été conduit à changer de cap en quelques semaines seulement. L'organisation de ce DEA demandait à chaque étudiant, à côté de son mémoire principal (qui préparait en général une thèse), un mémoire secondaire, dit « mémoire *ad hoc* », sur un objet ou terrain différent, et, si possible, puisque cette formation était pluridisciplinaire, à partir d'une discipline académique distincte. Dans mon mémoire *ad hoc*, j'ai analysé, dans une perspective socio-anthropologique, les tensions entre deux villages de l'Yonne, au sujet de l'implantation, alors très controversée, d'un établissement pénitentiaire. Une bonne partie de notre promotion avait en effet suivi Stéphane Beaud quelques jours pour une initiation à la recherche de terrain ethnographique dans la région d'Avalon. Dès le retour à Paris, en découvrant mes premières analyses sur ce terrain secondaire, plusieurs enseignants du DEA se sont montrés enthousiastes. J'ai encore en mémoire l'apostrophe de Gérard Noiriel : « Combessie, vos recherches sur le métro sont intéressantes mais assez banales. Préparez plutôt une thèse à partir de votre "mémoire *ad hoc*" sur la prison : vous avez là un regard novateur. » Nous étions en février, il me restait quelques semaines à peine pour faire mon choix. J'avais la quasi-assurance d'un financement de thèse par la RATP. Je me souviens avoir demandé avis à mon père, qui dirigeait alors le département de sociologie de l'université Paris 8 ; j'ai encore sa réponse en mémoire : « Je suis embêté par ta question... je vais te répondre, simplement, en tant que père : "Écoute ce que te disent tes professeurs !" »

Je ne me suis donc pas arrêté à ce mémoire secondaire développé sous la double direction de Stéphane Beaud et Marc Abélès<sup>21</sup> ; j'ai rédigé, à partir de mes premières analyses concernant le centre de détention de Joux-la-Ville, un projet de thèse de doctorat, que j'ai soumis à Robert Castel. J'avais fait ce choix en raison de sa préface de l'édition française de *Asiles*<sup>22</sup>. Robert Castel a accepté de m'encadrer, et m'a invité à me rapprocher de Claude Faugeron, qui, alors à la direction du *Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales* (Cesdip, UMR CNRS – ministère de la Justice) développait des recherches sur le milieu carcéral. Il s'est par ailleurs montré un directeur de thèse exemplaire, me guidant comme en pointillés, par quelques commentaires épars, qui toujours se révélaient d'une perspicacité remarquable. Il a poursuivi son œuvre de direction de mes travaux bien au-delà de la soutenance de thèse.

21. Qui venait de publier *Jours tranquilles en 89* où il analysait la vie politique dans le département de l'Yonne.

22. GOFEMAN ERVING, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, préface de Robert CASTEL, Paris, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1968 [1961].

*De la prison en simple visite à la question carcérale comme objet de recherche*

Après l'obtention d'un financement du ministère de la Justice<sup>23</sup>, j'ai donc commencé, en 1990, une thèse de doctorat. J'y ai analysé les relations entre quatre prisons et leur environnement. J'ai mis à l'épreuve deux oppositions : zone rurale *versus* zone urbaine, implantation ancienne *versus* construction récente. J'ai notamment mis en évidence un « périmètre sensible<sup>24</sup> » qui entoure chaque établissement pénitentiaire et contribue à le masquer, l'isoler ou le tenir à l'écart, y compris parfois à travers certaines pratiques dites « d'ouverture » ou de « décroisement ».

Pendant une quinzaine d'années, la répression pénale et l'univers carcéral constituèrent mon unique terrain de recherche : pauvretés en prison, vie familiale des détenus, sorties de prison, tris opérés en amont, stigmatisations diverses concernant l'univers carcéral. La prison est un espace strictement réglementé, parfois brutal, où l'on envoie une population composée principalement d'hommes issus de milieu populaire, souvent ballottés par les flux migratoires ; à la formule de Louis Chevalier « classes laborieuses, classes dangereuses<sup>25</sup> » j'ajoute donc volontiers « masses migrantes, masses inquiétantes<sup>26</sup> ».

Robert Castel ayant dirigé mon doctorat, il m'a semblé naturel qu'il participe, en 2003, au jury de mon habilitation à diriger des recherches<sup>27</sup>. C'est à cette occasion-là, quelques mois avant la soutenance, qu'il eut pour la seconde fois une influence déterminante sur ma carrière. Le jour où je venais lui remettre le manuscrit de mon mémoire d'habilitation, il m'a dit avoir été étonné que j'aie semblé laisser de côté « la perspective féconde de l'écologie sociale<sup>28</sup> » pour me concentrer sur « l'objet prison ». Et il m'exhortait, maintenant que j'allais « rejoindre le corps des professeurs », à « investir, au moins, un second terrain ». Sa remarque me fit

23. Dans un premier temps, ce financement n'ayant pas été accordé, Gérard Noiriel m'a invité à travailler avec lui sur le programme audiovisuel « Terres promises, terres d'asiles ».

24. COMBESSIE Philippe, « The "Sensitive Perimeter" of the Prison: a Key to Understanding the Durability of the Penal Institution », in *The New European Criminology. Crime and Social Order in Europe*, RUGGIERO Vincenzo, TAYLOR Ian, SOUTH Nigel (dir.), Londres & New-York, Routledge, 1998, p. 125-135.

25. CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1958.

26. COMBESSIE Philippe, « Flux migratoires, villes, prisons : analyse sociologique d'une forme de canalisation des circulations humaines », in *La Prison dans la ville*, HERZOG-EVANS Martine (dir.), Toulouse, Erès, 2009, p. 15-44.

27. J'apprécie ces formes de continuités, c'est ainsi que j'avais déjà eu le plaisir de retrouver Marc Abélès à mon jury de thèse de doctorat.

28. Il m'a précisé qu'il y voyait un parallèle avec sa propre démarche, au moment où il intégrait la perspective historique dans son analyse sociologique (CASTEL Robert, *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995 ; ouvrage qu'il préparait au moment où j'avançais ma propre thèse).

doublément réfléchi : pourquoi avais-je déçu ses attentes de directeur de thèse ? Que faire de sa suggestion ?

La focalisation de mes travaux, après ma thèse, sur un objet plus que sur une perspective scientifique transdisciplinaire à la fois théorique et opérationnelle est sans doute liée à la rencontre entre des dispositions (héritées et acquises) et des propositions (pédagogiques et scientifiques). Cela étonne parfois collègues ou étudiants, je n'ai jamais envisagé de carrière intellectuelle et j'ai toujours considéré mes activités universitaires comme des travaux d'artisan<sup>29</sup>. Mes grands-parents paternels étaient enseignants : elle institutrice, lui professeur de lycée. Mes parents étaient tous deux agrégés de lettres classiques. L'une de mes sœurs et plusieurs de mes cousines sont enseignantes. Mes pérégrinations hors de l'université après mon baccalauréat m'avaient conduit vers des activités sportives, commerciales, médiatiques ou para-artistiques plus que vers des questions strictement intellectuelles. Revenu aux études à l'âge de 25 ans, d'abord pour suivre les cours de mise en scène délivrés par Éric Rohmer à l'université Paris I, puis m'orientant petit à petit vers les sciences sociales, j'avais comme modèle les pratiques professionnelles de mes parents. Mon père comme ma mère avaient pour souci principal le soutien de leurs élèves et étudiants. Dans la typologie proposée par Monique Hirschhorn<sup>30</sup>, ils sont davantage à situer du côté des « pédagogues » que de celui du « magistère » ; certaines des activités de mon père s'approchaient de surcroît de ce que Monique Hirschhorn appelle de l'« animation<sup>31</sup> ».

Lorsque je me suis trouvé engagé, au fil des orientations universitaires, sur la voie du métier de mon père, ce dernier a constitué pour moi un modèle professionnel. Après douze ans consacrés à l'analyse des données aussi bien quantitatives que qualitatives, recueillies à Séville, je l'ai vu, jusqu'à la fin de sa vie, mettre et remettre sans cesse sur le métier un ouvrage unique – en l'occurrence l'analyse, de plus en plus fouillée, d'une matrice statistique comportant simplement quatre cases, permettant d'interroger le sens de l'évolution des inégalités entre deux époques différentes<sup>32</sup>. Voilà quelques éléments permettant d'apprécier mes dispositions à exercer le métier de sociologue comme un artisan.

29. J'évoquais plus haut ma fascination d'enfant pour les fiches mécanographiques, le magnétophone, la calculatrice ; autant d'instruments au service d'un travail qu'on peut envisager comme artisanal.

30. HIRSCHHORN Monique, *L'Ère des enseignants*, Paris, PUR, 1993.

31. D'un diplôme à vocation professionnalisante, d'un laboratoire, d'un département, puis, à la fin de sa carrière, d'un centre fédératif de recherche.

32. J'ai terminé la dernière relecture de son ultime article, publié à titre posthume : COMBESSIE Jean-Claude, « Analyse critique d'une histoire des traitements statistiques des inégalités de destin. Le cas de l'évolution des chances d'accès à l'enseignement supérieur », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 188, 2011, p. 4-31. URL : [www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2011-3-page-4.htm](http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2011-3-page-4.htm)

Claude Faugeron a écrit que l'ombre tutélaire de Michel Foucault avait contribué à limiter pendant plusieurs années le développement de recherches sur l'enfermement carcéral<sup>33</sup>. Ma thèse était une des premières qui lui soit consacré après un long temps d'absence, et j'ai été vite pressé de développer des recherches complémentaires, de répondre à des sollicitations de communications, publications, puis de directions de recherches.

Voilà pourquoi je n'avais pas suivi la piste de la construction d'un renouveau de l'écologie sociale indiquée à la fin de ma thèse, qui aurait eu la préférence de Robert Castel, au profit de la poursuite de recherches sur l'objet prison, sans doute plus facile. Il est important de préciser aussi la spécificité de ma propre position par rapport à cet objet, à égale distance, ce qui est rare pour les travaux sociologiques concernant la prison<sup>34</sup>, entre l'univers des justiciables détenus et celui des travailleurs impliqués dans la répression pénale<sup>35</sup>.

Ce que j'ai compris de la déception rétrospective de Robert Castel de ne pas me voir développer, après ma thèse, la piste de l'écologie sociale m'a sans doute rendu particulièrement réceptif à sa suggestion d'investir un second terrain de recherches. Je me suis ouvert de ces projets à Claude Faugeron, qui m'a conseillé de travailler sur la toxicomanie. Une rapide revue de la littérature m'a fait retrouver des populations et des problématiques proches de ce que je connaissais de la prison. Comme je ne comptais pas délaisser l'univers carcéral en abordant un nouveau terrain de recherche, je préférais développer des travaux sur un terrain qui fut davantage éloigné.

### *D'un contrôle social l'autre*

Des étudiants de licence qui menaient une enquête collective sur des femmes pratiquant le *strip-tease* à titre de hobby (ce qu'on commençait à dénommer le *New burlesque*) me transmirent la demande de l'une d'entre elles de venir animer,

33. FAUGERON Claude, « Une théorie de la prison est-elle possible ? », in *Approches de la prison*, FAUGERON Claude, CHAUVENET Antoinette et COMBESSIE Philippe (dir.), Bruxelles, De Boeck Université / Montréal, PuM / Ottawa, PUO, 1996, p. 36-37.

34. Deux types d'itinéraires se distinguent : d'un côté, les chercheurs qui analysent la prison suite à une démarche militante (Anne-Marie Marchetti par exemple) de l'autre, ceux qui y viennent dans une logique managériale (comme Guy Lemire). Pour ma part, je ne me retrouve dans aucune de ces deux approches, et mes écrits en portent la trace, qui trouve sans doute une partie de ses origines dans mon adolescence. Une étude des différentes entrées dans la carrière académique des chercheurs qui ont travaillé la question carcérale montrerait dans quelle mesure le choix de tel ou tel angle d'approche se trouve en adéquation avec leur trajectoire. C'est là une partie d'une recherche en cours développée actuellement par Sacha Raoult, dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie.

35. À certains égards, Claude Faugeron partageait un positionnement comparable au mien, avec l'un des membres de sa famille fonctionnaire de police quand un autre se trouvait incarcéré.

en sociologue, une soirée-débat consacrée à la série télévisée *Sex and the City*. À cette occasion, je fus sollicité pour mener des enquêtes sur des pratiques féminines de *pluripartenariat*<sup>36</sup>. J'ai accepté ces sollicitations et me suis engagé dans des analyses du contrôle social exercé sur les femmes qui ne respectent pas le cadre strict des injonctions à la monogamie ou l'exclusivité sexuelle, voire les consignes d'imbrication des activités sexuelles dans des relations sentimentales, et des marges de liberté que ces femmes parvenaient à maintenir, voire à conquérir. J'ai retrouvé certains des comportements dont j'avais été le témoin et parfois l'acteur au Club Méditerranée : pluripartenariat sexuel envisagé dans une perspective ludique<sup>37</sup> ou pluripartenariat amoureux<sup>38</sup>.

M'avancer vers des travaux concernant la sexualité me permettait de surcroît d'aborder un domaine où les financements, notamment via les questions de santé, étaient plus faciles à obtenir que sur la question carcérale, et comme je venais de soutenir mon HDR, j'avais à cœur de permettre aux doctorants qui s'engageaient sous ma direction d'obtenir des ressources pour mener à bien leur thèse dans les meilleures conditions.

À côté de la répression pénale, univers de contrôle social dur et strictement réglementé qui s'exerce principalement sur des hommes issus de milieu populaire, j'ai donc développé des analyses d'un contrôle social plus indirect (et pour une grande part intériorisé), exercé sur – et par – des femmes qui accumulent les partenaires sexuels, soit de façon séquentielle (avec des pratiques de séduction répétées, notamment depuis le développement d'Internet), soit à travers des histoires enchevêtrées (lorsqu'une femme a simultanément plusieurs amants), soit encore dans le cadre de pratiques de sexualité collective, parfois dites « récréatives<sup>39</sup> ». Ces femmes sont souvent issues de milieux favorisés – comme nombre de clientes du Club Méditerranée – mais pas toujours ; les limites avec la prostitution sont parfois

36. J'ai choisi d'utiliser ce mot de préférence à celui de « multipartenariat », utilisé par l'Organisation mondiale de la santé pour définir quelques populations considérées comme « vulnérables » dans le cadre de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles.

37. COMBESSIE Philippe, « Le pluripartenariat sexuel : une communauté interstitielle ? », in *Faire communauté en société. Dynamique des appartenances collectives*, SAINSAULIEU Ivan, SALZBRUNN Monica et AMIOTTE-SUCHET Laurent (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 89-101.

38. COMBESSIE Philippe, « Quand une femme aime plusieurs hommes : le taire ou le dire ? », in *Ethnologie française*, vol. 43, 2013, p. 399-407, et COMBESSIE Philippe, « Amours plurielles et communication. Dettes, contre-dettes et jalousie constructive », in *Hermès. La revue*, n° 69, 2014a, p. 52-58.

39. WELZER-LANG Daniel, *La Planète échangiste. Les sexualités collectives en France*, Paris, Payot, 2005.

floues<sup>40</sup>. C'est que les formes adoptées par le pluripartenariat sont multiples<sup>41</sup>. Sur ce terrain, j'ai d'emblée privilégié un recueil de données par répétitions d'entretiens dans le cadre d'un suivi qualitatif qui s'étend sur de longues périodes : de quelques mois à plus de quinze ans déjà... Aux premiers entretiens biographiques, dont la cohérence est nécessairement reconstruite *a posteriori*, s'ajoutent donc des données dont la dynamique, façonnée sur le moment, est parfois plus ambivalente. Lorsque des informatrices me parlent de leurs projets, je peux étudier leur mise en œuvre, ou non, et observer comment cette évolution est alors réinterprétée dans une présentation de soi qui peut se trouver remodelée<sup>42</sup>.

Les premiers résultats de cette enquête soulignent la terrible stigmatisation dont elles sont l'objet. Lorsqu'on moque parfois les coureurs de jupons, il ne faut pas oublier que les pratiques de pluripartenariat sexuel sont l'apanage de la domination masculine ; l'éventuelle connotation négative du *Dom Juan* n'a donc rien à voir avec le stigmate infamant dont on affuble la  *salope*. Les femmes mobilisent donc des stratégies spécifiques pour éviter que ce marquage rejaillisse sur les autres composantes de leur vie sociale : elles sont alors conduites à mentir, au moins par omission.

J'ai identifié une dizaine de types d'articulation entre pratique sexuelle et engagement sentimental, leur développement étant influencé par les parcours sexuels et sentimentaux antérieurs<sup>43</sup>. On remarque l'extrême difficulté que ces femmes rencontrent pour inscrire ces pratiques dans le temps : ces comportements ne semblent acceptables que circonscrits au sein de périodes courtes, rétrospectivement désignées – par elles-mêmes, ou par leur entourage – des phases « de crise<sup>44</sup> ». Ce suivi qualitatif à long terme permet de saisir en direct les dynamiques de « fin » de ce qu'on considère souvent comme des pratiques – voire des carrières – déviantes.

40. COMBESSIE Philippe, « Femmes seules en milieu "libertin" (France, Allemagne, Belgique, Espagne) », in *L'Échange économique-sexuel*, BROQUA Christophe, DESCHAMPS Catherine (dir.), KRAUS Cynthia (collab.), Paris, Éditions de l'EHESS, 2014d, p. 267-290, et COMBESSIE Philippe, « L'argent en milieu "libertin" : entre mise en scène et occultation. Jeux de séduction et mobilité sociale au féminin », in *Terrains/Théories* [en ligne], n° 1/2015, mis en ligne le 06 janvier 2015. URL : <http://teth.revues.org/422>

41. COMBESSIE Philippe, « Pluripartenariat (le) », in *Dictionnaire des sexualités*, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), Paris, Robert Laffont, 2014e, p. 655-656.

42. COMBESSIE Philippe, « Le socio-anthropologue et les "libertines" », in *Le Sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*, MONJARET Anne et PUGEAULT Catherine (dir.), Lyon, ENS Éditions, « Sociétés, Espaces, Temps », 2014c, p. 217-235.

43. COMBESSIE Philippe, « Le partage de l'intimité sexuelle : pistes pour une analyse du pluripartenariat au féminin », in *Identités et genres de vie. Chroniques d'une autre France*, LE GALL Didier (dir.), Paris, L'Harmattan, 2008, p. 261-290.

44. COMBESSIE Philippe, « Préface », in *Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable*, Garcia Marie-Carmen, Lyon, Presses universitaires de Lyon, « Sexualités », 2016, p. 7-17. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01374808/document>

En matière de sexualité, en particulier pour les comportements hétérodoxes, questions et doutes sont fréquents ; le recueil de données place le sociologue en position de confident, facilitant le dévoilement de détails qui lui permettront d'appréhender l'imbrication des cadres de référence dans lesquels s'inscrivent ces pratiques<sup>45</sup>.

## PROJECTIONS

### *Michel Foucault : l'hétérotopologie et le pas de l'écrevisse*

Les terrains sur lesquels j'ai développé mes recherches, accompagné par les sollicitations bienveillantes de Dominique Merllié<sup>46</sup>, m'ont conduit à m'intéresser de près aux analyses proposées par Michel Foucault. Bien sûr, ses écrits sur la prison et sur la sexualité m'ont aidé à penser ces objets, mais je retiendrai également deux autres pistes – assurément moins développées – qu'il a indiquées : la fécondité heuristique du concept d'hétérotopie et la démarche spécifique de l'écrevisse.

J'ai explicitement mobilisé *hétérotopies* et *hétérochronies* dans trois textes (un sur la prison<sup>47</sup> et deux sur la sexualité<sup>48</sup>) et leur ai consacré un colloque<sup>49</sup>, mais sans doute peut-on considérer la plupart de mes travaux comme des formes d'*hétérotopologie*. À la fois ancré dans le territoire et en mouvement permanent, le métro ne constitue-t-il pas une *hétérotopie* ? Ne peut-on lire comme des *hétérochronies* les périodes, isolées hors du temps ordinaire, de passage dans les entrailles de la ville que les citadins peuvent investir comme en rêve éveillé entre le « boulot » et le « dodo » ?

La prison représente l'archétype de ce que Foucault appelait une « hétérotopie de déviation » : où l'on « place les individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée<sup>50</sup> ». La prison est un *espace autre* qui

45. COMBESSIE Philippe, « Le socio-anthropologue et les "libertines" », in *Le Sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*, op. cit., p. 217-235.

46. Qui, après m'avoir encouragé à rédiger *Sociologie de la prison* a accepté de diriger mon habilitation à diriger des recherches, puis m'a invité à publier quelques recensions de textes concernant Michel Foucault dans la *Revue philosophique*.

47. COMBESSIE Philippe, « La prison dans son environnement : symptômes de l'ambivalence des relations entre les démocraties et l'enfermement carcéral », in *Cahiers de la sécurité*, n° 12, avril-juin 2010, p. 21-31.

48. COMBESSIE Philippe, « Femmes seules en milieu "libertin" (France, Allemagne, Belgique, Espagne) », in *L'Échange économique-sexuel*, op. cit., et COMBESSIE Philippe, « L'argent en milieu "libertin" : entre mise en scène et occultation. Jeux de séduction et mobilité sociale au féminin », in *Terrains/Théories*, op. cit.

49. *Espaces et moments autres. Hétérotopies : concepts, terrains et usages*, 18, 19 & 20 juin 2015, université Paris Nanterre. [En ligne] URL : <https://sophiapol.hypotheses.org/17874>

50. FOUCAULT Michel, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, Paris, le 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, 1984, p. 46.



stigmatise les individus comme elle stigmatise les territoires qui les accueillent. La stigmatisation produite sur le justiciable envoyé en prison lie presque irrévocablement l'infraction qu'on lui reproche avec l'ensemble de sa personnalité, comme si les différentes facettes de son identité sociale étaient annihilées par le comportement qui, un jour, l'a conduit à franchir une limite que la société ne tolérait pas. La prégnance du stigmatisme « comportement haïssable » attaché à chaque justiciable incarcéré occulte toutes les autres propriétés des individus qu'une décision de justice prive de liberté. Leurs qualités humaines disparaissent et ne reste plus que l'image détestable du comportement qu'on leur reproche. Hétérotopie de déviation, la prison fonctionne – en grande partie – comme une machine à exclure.

Dans les espaces de sexualité collective où il peut être possible d'observer des rapprochements de corps, on observe tout autant les manifestations de ségrégations. Un mot, un geste esquissé ou un simple regard, parviennent à contrôler la distance entre des individus, pour rendre impossible, ou au contraire faciliter, une intimité qui n'est jamais donnée comme allant de soi<sup>51</sup>. De la macrosociologie de l'exclusion carcérale à la microsociologie de la séduction, dans tous les cas il est question d'espace et de mises à distance, ou de rapprochements, qui ne vont jamais sans difficultés, sans tensions, mais qui, dans les deux cas, semblent voués à demeurer dans l'ombre. On retrouve ces mêmes mises à distance lorsqu'il est question dans les sociétés humaines de traiter la question de la mort, dont j'ai analysé les mises en scène dans un texte concernant la tauromachie espagnole<sup>52</sup>.

La recherche du plaisir sexuel, dès lors qu'elle n'est pas solitaire, passe par une forme d'instrumentalisation du corps d'autrui, qui, dans une société promouvant le respect de la personne humaine, ne va pas sans poser de problème. Dans l'Occident contemporain, le développement de l'individualisme a accompagné celui de l'union d'amour<sup>53</sup> qui accepte la recherche du plaisir sexuel de chaque partenaire pour peu qu'il soit englobé dans une relation d'engagement réciproque, dénommée « *relation pure* » par Antony Giddens<sup>54</sup>. Lorsque cet engagement implique, comme dans le modèle le plus orthodoxe, l'exclusivité sexuelle, ce type d'union introduit des injonctions souvent difficiles à concilier et plus encore à maintenir sur une longue durée,

51. COMBESSIE Philippe, « Sexualité collective et théorie des scripts (registres culturel, interpersonnel et intrapsychique) », in *Sociología Histórica*, n° 6, 2016, p. 55-90. URL : <http://revistas.um.es/sh/article/view/278661>.

52. COMBESSIE Philippe, « ¿Viva la muerte? Thanatos mis en scène. Analyse d'une catharsis à double imbrication », in *SociologieS* (« Eros et Thanatos »), 2017. URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01686012/document>

53. Sous l'angle matrimonial d'abord, puis, de plus en plus, hors mariage.

54. GIDDENS Antony, *Les Transformations de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Rodez, Le Rouergue / Chambon, 2005 [2002].

chacun des conjoints étant invité à jouer à la fois un rôle de compagnon quotidien et d'amant exceptionnel. En développant des pratiques de pluripartenariat, certaines personnes participent à la mise en œuvre d'autres modes d'articulation. L'analyse socio-anthropologique met au jour la complexité des dispositifs et des règles nécessaires pour que les participants de ces jeux puissent être à la fois reconnus comme *sujet désirant* et *objet désiré*, à la fois *artisan* et *instrument* de formes de sexualités qui sont, pour l'occasion, qualifiées d'hétérodoxes. Lorsque ces conditions sont réunies, les acteurs de ces rencontres impérativement isolées à la fois dans l'espace et le temps participent à l'élaboration d'éthiques sexuelles alternatives, en marge mais non sans lien avec la morale dominante – un peu comme ce qui se passait aux États-Unis, à l'époque de la Prohibition, dans les gangs de Chicago dont Frederic M. Thrasher<sup>55</sup> analysait le développement dans les espaces interstitiels d'une société en phase de mutations rapides. Ces remarques concernent aussi bien les pratiques « libertines » que « polyamoureuses » – les premières étant d'inspiration plus souvent masculine, alors que les secondes sont davantage revendiquées par des femmes.

Pour parler de sa propre démarche, Foucault a mobilisé la métaphore de l'écrevisse<sup>56</sup>. Moins connue que sa mobilisation de la notion d'hétérotopie, cette image désigne une méthode d'approche plus qu'un concept d'analyse. Mais les deux étant liées, on comprend qu'adopter une telle démarche induit certains développements plutôt que d'autres. En se déplaçant « *latéralement* », l'écrevisse parvient à percevoir différentes faces d'un objet, voire à en faire le tour, multipliant les angles d'approche. Cela m'a conduit à développer, pour la prison, aussi bien des analyses des malaises vécus par les fonctionnaires pénitentiaires que la logique sacrificielle de l'enfermement carcéral, et, pour les pratiques de pluripartenariat, aussi bien des questions de jalousie affective que de sexualité vénale.

Autre caractéristique de l'écrevisse : elle peut passer d'un objet à l'autre tout en restant dans la même rivière. Le point commun entre toutes les analyses que j'ai développées jusqu'à présent réside dans le caractère ternaire – ou triadique – des relations<sup>57</sup> : il y a toujours un tiers, avec qui, le plus souvent, il faut composer, ou parfois, dans certains cas, qu'on est amené à exclure.

55. THRASHER Frederic M., *The Gang. A Study of 1313 Gangs in Chicago*, Chicago, The Chicago University Press, 1927.

56. « Je suis comme l'écrevisse, je me déplace latéralement. » FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard, 2004, p. 80.

57. SIMMEL Georg, « La détermination quantitative du groupe », in *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, *op. cit.*, et CAPLOW Theodore, *Deux contre un. Les coalitions dans les triades*, *op. cit.*

*Les enjeux de l'occultation au sein des relations triangulaires*

Les comportements amoureux ou sexuels hétérodoxes ont en commun avec l'enfermement carcéral de sembler devoir demeurer dans l'ombre. Dans le dernier cas il s'agit de politiques publiques (mais qui engagent des éléments de vie privée importants) dans le premier il s'agit de comportements privés, voire intimes<sup>58</sup> (mais qui s'inscrivent au sein de contextes législatifs ou réglementaires qu'ils peuvent contribuer à modifier). Dans les deux cas, cette obscurité mérite une analyse qui pourrait se révéler particulièrement féconde dans le cadre d'une perspective où l'on considère que trois parties interagissent. Les relations triangulaires peuvent prendre plusieurs formes, selon les acteurs en présence. Les plus simples, dans le cas de l'enfermement carcéral, sont les interactions entre l'État (et les agents chargés de la répression pénale), les reclus et, en troisième lieu, l'ensemble des citoyens non directement concernés par la prison. Dans le cas des relations de pluri-partenariat, on connaît le triangle classique des situations de vaudeville, où le conjoint « trompé » est tenu à l'écart. Dans les situations de sexualité collective, le rôle des voyeurs peut être considéré comme un stimulant érotique. Dans toutes les situations, on note qu'une frontière sépare les activités des participants du monde extérieur – qui peut être considéré comme le troisième partenaire à qui les interactions qui se développent au sein de cet « espace autre » sont masquées.

Une lecture en filigrane des travaux que j'ai développés sur chacun des terrains investigués laisse apparaître des lignes de force qui convergent vers la prise en compte de l'importance de cette occultation : il s'agit en général d'une occultation matérielle directe de l'espace considéré, mais il s'agit aussi, et c'est parfois le plus important, d'une occultation de l'usage qui en est fait – ou, à tout le moins, une euphémisation de cet usage.

Le choix des voitures de première classe dans un transport public n'est pas uniquement une histoire de confort, c'est aussi une manifestation de distinction sociale : une minorité privilégiée sur le plan économique se retrouve « entre soi » en construisant un clivage avec un « eux » collectif correspondant à la majorité de la population qui utilise les transports en commun. Cette dynamique de ségrégation devient insupportable lorsqu'elle est trop visible.

Le développement d'un système judiciaire qui constitue comme point de référence l'enfermement carcéral n'est pas uniquement une façon de protéger la société de certaines atteintes graves, c'est aussi une option permettant à une majorité de la

58. En 2019, avec trois collègues, nous avons développé une analyse de l'imbrication de la sexualité au sein du contexte spécifique de l'intimité. BROQUA Christophe, COMBESSIE Philippe, DESCHAMPS Catherine et RUBIO Vincent, « La sexualité au cœur des échanges intimes », in *Journal des anthropologues*, n° 156-157, 2019, p. 21-35.

population de vivre, en limitant le contrôle social à son encounter dans la mesure où les responsabilités pénales se trouvent concentrées sur une minorité de justiciables qui se trouve de ce fait « sacrifiés à l'égoïsme collectif », nous disait Paul Fauconnet<sup>59</sup>, dans une analyse qui montre le fonctionnement de la justice pénale comme nouvel avatar des pratiques sacrificielles que certains croyaient disparues des sociétés modernes. Cette dynamique d'exclusion n'est acceptable que parce qu'elle est masquée, d'une part sous l'habillage judiciaire des modalités mises en œuvre – dont il est difficile de contester les fondements, même si l'on remarque le caractère socialement discriminant des décisions prises<sup>60</sup> – d'autre part, sous le « mythe fondateur » de la prison pour peine, celui d'un enfermement réparateur, dans une logique de traitement<sup>61</sup>.

Le choix du pluripartenariat amoureux comme mode de vie – ou plus souvent comme réponse temporaire à un trouble d'ordre affectif – n'est pas uniquement une réaction à l'injonction occidentale contemporaine d'assimiler l'amour au désir sexuel<sup>62</sup> – qui parvient à convaincre nombre de nos contemporains occidentaux que l'amour disparaît lorsque la libido décline – c'est aussi une façon d'intégrer un tiers personnage dans le modèle de la dyade, permettant de disposer d'un espace de liberté tout en conservant les routines rassurantes du quotidien. La plupart du temps, cette dynamique d'inclusion d'un tiers doit demeurer secrète, à tout le moins discrète<sup>63</sup>. C'est que la mécanique de la jalousie amoureuse est puissante<sup>64</sup>, en particulier dans les sociétés ayant érigé le « couple » en unité de base ; on peut accepter d'ouvrir l'institution du mariage aux « couples » de même sexe, mais les revendications d'unions matrimoniales égalitaires<sup>65</sup> qui concerneraient plus de deux personnes demeurent, à quelques exceptions près, inacceptables<sup>66</sup>.

59. FAUCONNET Paul, *La Responsabilité. Étude de sociologie*, Paris, Alcan, 1928 [1920].

60. HERPIN Nicolas, *L'Application de la loi : deux poids, deux mesures*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.

61. FAUGERON Claude et LE BOULAIRE Jean-Michel, « Prisons, peines de prison et ordre public », in *Revue française de sociologie*, vol. XXXIII, n° 1, 1992, p. 3-32.

62. COMBESSIE Philippe, « L'argent en milieu "libertin" : entre mise en scène et occultation. Jeux de séduction et mobilité sociale au féminin », in *Terrains/Théories*, *op. cit.*

63. COMBESSIE Philippe, « Quand les femmes "libertines" parlent de leur sexualité. Analyse des écarts entre discours entendus et pratiques observées », in *Ethnographies plurielles : déclinaisons selon les disciplines*, BARTHÉLEMY Tiphaine, COMBESSIE Philippe, FOURNIER Laurent Sébastien et MONJARET Anne (dir.), Paris, Éditions du CTHS, 2014b, p. 259-284.

64. COMBESSIE Philippe, « Amours plurielles et communication. Dettes, contre-dettes et jalousie constructive », in *Hermès. La revue*, n° 69, 2014a, p. 52-58.

65. J'utilise cette expression à dessein pour ne pas la confondre avec les sociétés ayant instauré la polygamie sur une base de différenciation forte des assignations de genre. Les unions matrimoniales égalitaires de plus de deux personnes devraient concerner aussi bien de unions de plusieurs hommes avec plusieurs femmes.

66. COMBESSIE Philippe, « Le pluripartenariat sexuel : une communauté interstitielle ? », *op. cit.*, et COMBESSIE Philippe, « Nos interstícios das sociedades ocidentais em mutação, a que

*Transparences publiques, discrétions privées : la revanche du rituel*

Dans mes recherches à venir, il me paraît important de pousser plus avant l'analyse des enjeux de ces occultations, c'est-à-dire de leurs implications et de ce qu'on perdrait à les supprimer ou les limiter. Lorsque des politiques destinées à éclairer des zones obscures sont mises en œuvre, il est en effet fréquent d'observer des déplacements des éléments qui étaient auparavant dans l'ombre vers d'autres territoires, où ils peuvent continuer à demeurer masqués<sup>67</sup>. Cela n'empêche guère le développement, depuis quelques décennies, de politiques de plus en plus actives de mise en lumière et de renforcement de la transparence de tout ce qui relève de la vie publique. Dans le domaine de la vie privée, il est d'usage de recommander, au contraire, la discrétion, et, dans la plupart des démocraties, sa protection est garantie par le droit<sup>68</sup>. Mais l'étanchéité entre les domaines public et privé est loin d'être assurée ; la frontière semble même, dans l'Occident contemporain, de plus en plus poreuse : le développement de l'Internet devient à cet égard un élément à prendre en compte de façon incontournable. On y trouve en effet à la fois des pratiques d'auto-exposition ou d'affichage des intimités dans des dynamiques d'exhibition, de distinction ou de prosélytisme, et la pêche – quand ce n'est pas de la traque – de ces données privées, tant par des agences gouvernementales que commerciales, dans des dynamiques de répression voire de prévention d'activités illégales, de surveillance de la population ou de recherche de connaissance des comportements humains, pour adapter une offre industrielle et développer le commerce.

Je compte donc développer des recherches concernant les enjeux des pratiques d'occultation, dans le cadre de relations sociales appréhendées dans des perspectives triangulaires – lorsqu'il n'est pas directement concerné par un comportement de trio, le troisième acteur est le témoin potentiel<sup>69</sup> des interactions que les deux premiers peuvent chercher à garder secret, à moins que l'interaction des deux premiers ait pour objet, justement, de le tenir à l'écart (pratiques de ségrégation, qui peuvent prendre plusieurs formes, par exemple l'*apartheid*) voire de l'éliminer (exclusion plus ou moins définitive). Il s'agit d'une part des occultations dont

---

tipo de comunidade a pluriparceria sexual contemporânea diz respeito? », in *Revista Famecos*, vol. 22, n° 4, 2015, p. 207-222. URL : <http://dx.doi.org/10.15448/1980-3729.2015.4.21866>

67. L'un des phénomènes les plus flagrants actuellement concerne la prostitution sur la voie publique ; Sibylla Mayer a analysé les réactions de riverains à l'égard de la prostitution dans « leur » rue (MAYER Sibylla, « Construction sociale de la "prostitution" et des "prostituées" par les riverains », in *Déviance et Société*, vol. 35, n° 1, 2011, p. 35-58).

68. Notamment, mais pas uniquement, autour des questions de santé et de droit à l'image (qui concerne aussi bien les justiciables détenus qu'il est interdit de montrer enfermés, menottés ou entravés que les personnes qui sont photographiées dans des positions érotiques). C'est réprimé, en France, par l'article 226-1 du Code Pénal.

69. GIRARD René, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset, 1961.

chaque personne peut être l'auteur direct ou le sujet dans des comportements interpersonnels considérés comme intimes. Il s'agit, d'autre part, des occultations institutionnalisées, mises en œuvre de façon délibérées ou par effets indirects des politiques publiques, qui se trouvent tendues entre des dynamiques contradictoires (ouverture et transparence d'un côté, respect de l'individu et de sa vie privée de l'autre) ; l'ensemble étant saisi au sein du flou qui caractérise de nos jours en Occident la frontière entre les domaines public et privé.

L'analyse de la société occidentale contemporaine, tant pour les politiques publiques que pour les comportements intimes, à la lumière de ce questionnement des dynamiques triangulaires, s'articule avec la prise en compte du caractère hétérotopique ou hétérochronique de nombre de faits sociaux. Cela conduit à développer une attention particulière à tout ce qui constitue des frontières, spatiales ou temporelles, et aux manifestations de rapprochement ou au contraire d'évitement afférentes. Ces dernières prennent souvent la forme de relations sociales qui tendent à se standardiser – de façon plus implicite qu'explicite lorsqu'il s'agit de l'intime – dont l'analyse révèle l'importance de ce que Erving Goffman désigne en termes de « rites d'interaction<sup>70</sup> », mais qui prennent alors, autour de ces frontières et au sein même de ces « espaces autres », une dimension moins interindividuelle, davantage sociale. Sans doute y lira-t-on une réactualisation de ce que Julian Pitt-Rivers dénommait « *la revanche du rituel dans l'Europe contemporaine*<sup>71</sup> » : une façon de développer des analyses en socio-anthropologie au XXI<sup>e</sup> siècle.

Philippe COMBESSIE

Professeur de socio-anthropologie, université Paris Nanterre

70. GOFFMAN Erving, *Les Rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1974 [1967].

71. PITT-RIVERS Julian, « La revanche du rituel dans l'Europe contemporaine », in *Annuaire. Tome 93*, École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses, 1984, p. 41-60. URL : [https://www.persee.fr/doc/ephe\\_0000-0002\\_1984\\_num\\_97\\_93\\_16143](https://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0002_1984_num_97_93_16143)

## BIBLIOGRAPHIE

- ABÉLÈS Marc, *Jours tranquilles en 89*, Paris, Odile Jacob, 1989.
- BÉJIN André et POLLAK Michael, « La rationalisation de la sexualité », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXII, 1977, p. 105-125.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d’agir, 2004.
- BROQUA Christophe, COMBESSIE Philippe, DESCHAMPS Catherine et RUBIO Vincent, « La sexualité au cœur des échanges intimes », in *Journal des anthropologues*, n° 156-157, 2019, p. 21-35.
- CAPLOW Theodore, *Deux contre un. Les coalitions dans les triades*, Paris, ESF éditeur, 1984 [1968].
- CASTEL Robert, *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, « L’espace du politique », 1995.
- CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1958.
- COMBESSIE Jean-Claude, « Analyse critique d’une histoire des traitements statistiques des inégalités de destin. Le cas de l’évolution des chances d’accès à l’enseignement supérieur », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 188, 2011, p. 4-31.
- COMBESSIE Philippe, *Prisons des villes et des campagnes. Étude d’écologie sociale*, Paris, Éditions de l’Atelier – Éditions Ouvrières, 1996.
- COMBESSIE Philippe, « The “Sensitive Perimeter” of the Prison: a Key to Understanding the Durability of the Penal Institution », in *The New European Criminology. Crime and social order in Europe*, RUGGIERO Vincenzo, TAYLOR Ian et SOUTH Nigel (dir.), Londres & New-York, Routledge, 1998, p. 125-135.
- COMBESSIE Philippe, « Durkheim, Fauconnet et Foucault. Étayer une perspective abolitionniste à l’heure de la mondialisation des échanges », in *Les Sphères du pénal avec Michel Foucault. Histoire et sociologie du droit de punir*, CICCHINI Marco et PORRET Michel (dir.), Lausanne, Antipodes, 2007, p. 57-71.
- COMBESSIE Philippe, « Le partage de l’intimité sexuelle : pistes pour une analyse du pluri-partenariat au féminin », in *Identités et genres de vie. Chroniques d’une autre France*, LE GALL Didier (dir.), Paris, L’Harmattan, 2008, p. 261-290.
- COMBESSIE Philippe, « Flux migratoires, villes, prisons : analyse sociologique d’une forme de canalisation des circulations humaines », in *La Prison dans la ville*, HERZOG-EVANS Martine (dir.), Toulouse, Erès, 2009, p. 15-44.
- COMBESSIE Philippe, « Le pluri-partenariat sexuel : une communauté interstitielle ? », in *Faire communauté en société. Dynamique des appartenances collectives*, SAINSAULIEU Ivan, SALZBRUNN Monica et AMIOTTE-SUCHET Laurent (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 89-101.
- COMBESSIE Philippe, « La prison dans son environnement : symptômes de l’ambivalence des relations entre les démocraties et l’enfermement carcéral », in *Cahiers de la sécurité*, n° 12, avril-juin 2010, p. 21-31.

- COMBESSIE Philippe, « Quand une femme aime plusieurs hommes : le taire ou le dire ? », in *Ethnologie française*, vol. 43, 2013, p. 399-407.
- COMBESSIE Philippe, « Amours plurielles et communication. Dettes, contre-dettes et jalousie constructive », in *Hermès. La revue*, n° 69, 2014a, p. 52-58.
- COMBESSIE Philippe, « Quand les femmes “libertines” parlent de leur sexualité. Analyse des écarts entre discours entendus et pratiques observées », in *Ethnographies plurielles : déclinaisons selon les disciplines*, BARTHELEMY Tiphaine, COMBESSIE Philippe, FOURNIER Laurent Sébastien et MONJARET Anne (dir.), Paris, Éditions du CTHS, 2014b, p. 259-284.
- COMBESSIE Philippe, « Le socio-anthropologue et les “libertines” », in *Le Sexe de l'enquête : approches sociologiques et anthropologiques*, MONJARET Anne et PUGEAULT Catherine (dir.), Lyon, ENS Éditions, « Sociétés, Espaces, Temps », 2014c, p. 217-235.
- COMBESSIE Philippe, « Femmes seules en milieu “libertin” (France, Allemagne, Belgique, Espagne) », in *L'Échange économique-sexuel*, BROQUA Christophe, DESCHAMPS Catherine (dir.), KRAUS Cynthia (collab.), Paris, Éditions de l'EHESS, 2014d, p. 267-290.
- COMBESSIE Philippe, « Pluripartenariat (le) », in *Dictionnaire des sexualités*, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), Paris, Robert Laffont, 2014e, p. 655-656.
- COMBESSIE Philippe, « L'argent en milieu “libertin” : entre mise en scène et occultation. Jeux de séduction et mobilité sociale au féminin », in *Terrains/Théories* [en ligne], n° 1/2015, mis en ligne le 06 janvier 2015. URL : <http://teth.revues.org/422>
- COMBESSIE Philippe, « Nos interstícios das sociedades ocidentais em mutação, a que tipo de comunidade a pluriparceria sexual contemporânea diz respeito? », in *Revista Famecos*, vol. 22, n° 4, 2015, p. 207-222. URL : <http://dx.doi.org/10.15448/1980-3729.2015.4.21866>
- COMBESSIE Philippe, « Préface », in *Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable*, GARCIA Marie-Carmen, Lyon, Presses universitaires de Lyon, « Sexualités », 2016, p. 7-17. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01374808/document>
- COMBESSIE Philippe, « Sexualité collective et théorie des scripts (registres culturel, interpersonnel et intrapsychique) », in *Sociología Histórica*, n° 6, 2016, p. 55-90. URL : <http://revistas.um.es/sh/article/view/278661>
- COMBESSIE Philippe, « ¿Viva la muerte? Thanatos mis en scène à l'ombre d'Eros : analyse d'une catharsis à double imbrication », in *Sociologies* (« Eros et Thanatos »), 2017. URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01686012/document>
- COMBESSIE Philippe, *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte, « Repères », 4<sup>e</sup> éd., 2018.
- ENCRENAZ Gaëlle, MIRAS Alain et LAGARDE Emmanuel (dir.), *Étude-action sur la prévention du suicide des surveillants pénitentiaires*, rapport de recherche pour l'administration pénitentiaire (non publié), Inserm, 2011.
- FAUCONNET Paul, *La Responsabilité. Étude de sociologie*, Paris, Alcan, 1928 [1920].
- FAUGERON Claude, « Une théorie de la prison est-elle possible ? », in *Approches de la prison*, FAUGERON Claude, CHAUVENET Antoinette et COMBESSIE Philippe (dir.), Bruxelles, De Boeck Université/Montréal, PUM/Ottawa, PUO, 1996, p. 15-44.
- FAUGERON Claude et LE BOULAIRE Jean-Michel, « Prisons, peines de prison et ordre public », in *Revue française de sociologie*, vol. XXXIII, n° 1, 1992, p. 3-32.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.



## REBONDISSEMENTS

- FOUCAULT Michel, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, Paris, le 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, 1984, p. 46-49.
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1984.
- FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard, 2004.
- GIDDENS Antony, *Les Transformations de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Rodez, Le Rouergue / Chambon, 2005 [2002].
- GIRARD René, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset, 1961.
- GOFFMAN Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, préface de Robert CASTEL, Paris, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1968 [1961].
- GOFFMAN Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1 *La Présentation de soi*, et t. 2 *Les Relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1973 [1959].
- GOFFMAN Erving, *Les Rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun », 1974 [1967].
- HERPIN Nicolas, *L'Application de la loi : deux poids, deux mesures*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.
- HIRSCHHORN Monique, *L'Ère des enseignants*, Paris, PUF, 1993.
- LAGACHE Jean et AZOULAY Claude, « L'évadé de l'Île de Ré », in *Paris Match*, 1968, n° 984, p. 44-49.
- MARCHETTI Anne-Marie et COMBESSIE Philippe, *La Prison dans la Cité*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.
- MAYER Sibylla, « Construction sociale de la "prostitution" et des "prostituées" par les riverains », in *Déviance et Société*, vol. 35, n° 1, 2011, p. 35-58.
- MONTESQUIEU (Charles de SECONDAT, baron de), *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier, 1973 [1748].
- PITT-RIVERS Julian, « La revanche du rituel dans l'Europe contemporaine », in *Annuaire. Tome 93*, École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses, 1984, p. 41-60. URL : [https://www.persee.fr/doc/ephe\\_0000-0002\\_1984\\_num\\_97\\_93\\_16143](https://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0002_1984_num_97_93_16143)
- SIMMEL Georg, « La détermination quantitative du groupe », in *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, « Quadrige », 1999 [1908], p. 81-159.
- THRASHER Frederic M., *The Gang. A Study of 1313 Gangs in Chicago*, Chicago, The Chicago University Press, 1927.
- VAN GENNEP Arnold, *Les Rites de passage*, Paris, Picard, 1981 [1909].
- WELZER-LANG Daniel, *La Planète échangiste. Les sexualités collectives en France*, Paris, Payot, 2005.